

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

délibération :
N° 2014_31_2

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents :

Votants : 7

Objet : Vente de terre

L'an deux mille quatorze , le vendredi 20 juin à 18 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 10 Juin 2014

Présents :

Titulaires : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur LIOT Gérard

Absent(s) : Monsieur BERGER Xavier, Madame BERTHEBAUD Anne, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice

Secrétaire de Séance : Madame Marlyse GUILBAUD

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des travaux réalisés pour le Centre socioculturel, de la terre a été stockée. Et comme plusieurs administrés souhaiteraient en acquérir, il propose de fixer un prix de vente.

Monsieur le Maire propose de fixer le prix à 10,00 € TTC, le m³ et la terre sera à retirer sur place et par leur soin.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de fixer le prix à 10,00 € TTC, le m³;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 20/06/2014 et transmis en sous-préfecture le 23/06/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT